

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	En	Qui ont pris
au CA	exercice	part à la
		DELIBERATION
92	92	65

PRESENTS	55
POUVOIRS Suppléants	1
POUVOIRS Titulaires	9
ABSENTS	27

Vote Pour :	62
Vote Contre :	0
Abstention :	3

Date de la Convocation
13 JANVIER 2026
Date d'Affichage
13 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi dix-neuf janvier à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Téco, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurent ALBERGE, Alain ASSIÉ, Julien BACOU, Jean-François BAULES, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Jean-Marc DUBOE, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaél GRANGER, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Fernand ORTEGA, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Jean-Marie VALATX, François VERGNES, Claire VILLENEUVE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Blaise AZNAR à Mathieu BLESS, Florence BELOU à Michelle LAVIT, Dominique BOYER à Martine SOUQUET, Sébastien CHARRUYER à Maryline LHERM, Christelle HARDY-HEBRARD à Claire VILLENEUVE, Elisabeth LOYER à Marie GRANEL, Régine MOULIADE à Christian LONQUEU, Didier SALANDIN à Pascale PUIBASSET, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Lahcène BAAZIZ, Ann BARNES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Jean-Claude BOURGEADE, Gabriel CARRAMUSA, Alain CAUDERAN, Céu DA COSTA, Christian DULIEU, Serge GARRIGUES, Maryse GRIMARD, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Françoise MALAURE-NERIN, Saïd MEHDI, Marie MONTELS, Christel PALIS, Francis PRADIER, Ludovic RAU, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Jacques VIGOUROUX

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°08_2026
ACTES : 8.9

OBJET DE LA DELIBERATION : 09- Modification du nom de l'Archéosite de Montans par la dénomination Centre Archéologique de Montans

Exposé des motifs

L'Archéosite de Montans existe depuis 1995. Son nom réside dans le fait qu'il propose des reconstitutions grandeur nature à des fins éducatives pour illustrer le contexte historique gallo-romain. Depuis 2019, l'Archéosite est également « Musée de France ». Cette appellation,

contrôlée par le Ministère de la Culture, apporte crédibilité et reconnaissance de la part des partenaires comme des visiteurs et signale auprès de tous l'intérêt des collections et du musée pour le public. Les archéosite ont été créés dans les années 1980. Cette dénomination est datée et induit régulièrement le visiteur en erreur car il ne permet pas de visiter un « vrai » site archéologique, celui-ci étant recouvert par le village actuel de Montans.

A l'occasion de l'inauguration du centre de conservation et d'études en 2024, centre de recherche attractif, pour fêter le 30^e anniversaire de l'Archéosite en 2025 et la création d'une scénographie ambitieuse et originale pour valoriser le projet exceptionnel de reconstitution du torque de Montans, il est souhaitable de changer le nom de l'Archéosite pour unifier les deux entités complémentaires : le Musée et la recherche.

Ainsi le nom se décline comme suit :

- Centre Archéologique – le Musée
- Centre Archéologique – la Recherche

Une charte graphique déclinée autour d'un nouveau logo unit les deux.

L'équipement est labellisé Musée de France aussi la collectivité doit acter ce changement par délibération pour le faire valoir auprès du ministère de la Culture.

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Vu l'arrêté ministériel du 20 août 2019 attribuant l'appellation « Musée de France » à l'Archéosite de Montans (Tarn), publié au Journal Officiel du 7 septembre 2019,

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Montans n°20250053 du 26 novembre 2025 approuvant le nom « Centre Archéologique de Montans » avec sa déclinaison le Musée/la recherche pour remplacer le nom « Archéosite »,

Considérant l'avis favorable de la Commission attractivité du 27 mai 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (Abstention de Maryline LHERM en son nom et Pascale PUIBASSET en son nom et au nom de Didier SALANDIN lui ayant donné pouvoir) :

- **approuve** le nom « Centre Archéologique de Montans », avec sa déclinaison le Musée/la Recherche pour remplacer celui d « Archéosite ».

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le 26 JAN. 2026

- publication - mise en ligne

Le 26 JAN. 2026

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,


Le Secrétaire de séance,
Paul BOULVRAIS



Le Président,
Paul SALVADOR